
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 8 juin 2026 à 11 h
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Danielle MYRAND, Mairesse d'arrondissement
Madame Julie FORGUES, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement,
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement

AUTRES ABSENCES :

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Madame Clara MICHAUD, Analyste de dossiers
Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations
avec les citoyens
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur du l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h.

CA26 28 105

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Julie FORGUES

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du lundi 8 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Le conseiller Alain Wilson s'enquiert de la nature de l'engagement de l'arrondissement dans le projet du Tennisdôme.

CA26 28 106

Accorder un contrat à Pavage des Moulins inc. pour des travaux de sécurisation aux abords de l'école Jacques-Bizard, arrondissement de L'Île Bizard -Sainte-Genève - Dépense totale de 379 140,46 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 329 687,36 \$ + contingences (15%): 49 453,10 \$) - Appel d'offres public # 2025-05 (2 soumissionnaires).

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

1. D'accorder à Pavage des Moulins Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de sécurisation aux abords de l'école Jacques-Bizard, à l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 329 687,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (# 2025-05);
2. D'autoriser une dépense de 49 453,10 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1250543009

CA26 28 107

Donner un accord de principe pour l'implantation d'un dôme de tennis et de pickleball sur une portion du parc Eugène-Dostie.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

- De prendre acte de l'intérêt de l'arrondissement à poursuivre l'analyse du projet;
- de confirmer que cette démarche est sans engagement juridique, financier ou opérationnel;
- de préciser qu'elle ne confère aucun droit acquis à la société Tennisdôme.

De transmettre une copie de la présente résolution à la société Tennisdôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1269350009

CA26 28 108

Levée de la séance

Il est proposé par Danielle MYRAND
 appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 8 juin 2026 à, 11 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Madame la mairesse d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Danielle MYRAND
Mairesse d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2026.